



Syndicat National FORCE OUVRIERE des Lycées et Collèges Section de la Moselle

24 rue du Cambout - 57045 METZ Cedex 1

tél : 03 87 75 59 67

e-mail :

folc@foen-nancy-metz.fr

site :

www.foen-nancy-metz.fr

facebook :

FO Lycées Collèges
Nancy Metz

Rentrée du lundi 2 novembre

INCURIE INSUPPORTABLE !

Le ministre Blanquer avait annoncé une organisation de rentrée particulière pour rendre hommage à la mémoire de notre collègue Samuel Paty, sauvagement assassiné pour avoir fait son travail d'enseignant, en prévoyant notamment une rentrée des élèves décalée à 10 heures, pour permettre un temps d'échange entre les personnels.

Les éléments avancés par le ministre et connus uniquement par voie de presse n'ont pas manqué de susciter des interrogations (transports scolaires, accueil des élèves...) et tous les personnels, enseignants comme chefs d'établissement et parents d'élèves, étaient en attente de consignes claires et surtout officielles sur cette organisation. Vendredi matin, le recteur lui-même n'avait aucune information concrète, ni aucune réponse à fournir aux organisations syndicales !

Que personne ne soit au courant à la veille de la rentrée sur ce qu'il devra faire le lendemain était déjà en soi irréal, inacceptable et irresponsable !

Et il aura donc fallu attendre 17h30 ce vendredi pour apprendre que la rentrée du 2 novembre aura lieu en définitive à 8 heures.

Il aura fallu une dizaine de jours aux services du ministère pour se rendre compte de l'impossibilité de mettre en place leur dispositif.

Ce degré d'incurie et de mépris à l'égard des personnels n'a sans doute jamais été atteint !

Quant au protocole sanitaire prétendument renforcé qui devra s'appliquer dans les établissements scolaires à cette rentrée, encore une fois le ministre s'affranchit de son obligation de protection des personnels et des élèves !

Respect des gestes barrières et des mesures de distanciation physique « *lorsque cela est possible* », limitation du brassage des élèves de différents groupes « *lorsque cela est possible* », limitation des déplacements en attribuant à chaque classe une salle, nettoyage des locaux et des surfaces plusieurs fois par jour...

Dans la pratique, comme celles qui les ont précédées, ces recommandations sont bien souvent irréalistes et inapplicables. Pour associer à chaque classe une seule et même salle, encore faut-il que l'établissement compte suffisamment de salles. En lycée, le groupe classe n'existe plus depuis la réforme. Au collège, certains enseignements comme les langues réunissent aussi des groupes de différentes classes... et est-il raisonnable de laisser seuls 30 élèves en attendant l'arrivée du professeur suivant ?

Quant à la désinfection des locaux, pour assurer cette tâche, il faudrait que les agents territoriaux soient en nombre suffisant dans les établissements !

Même l'aération des locaux est compliquée avec des fenêtres bloquées pour raison de sécurité !

Soyons clairs Monsieur le Ministre !

Votre « *lorsque cela est possible* » doit s'entendre
« *peut-être cela sera-t-il exceptionnellement possible avec beaucoup de chance* » !

La réalité c'est : aucune mesure pour réduire le nombre d'élèves par classe, toujours pas de masques FFP, les seuls considérés comme des Équipements de Protection Individuelle par le Code du travail, alors que certains masques grands publics distribués jusqu'à maintenant aux personnels ont été retirés en raison de leur toxicité.

Pour Force Ouvrière, ce n'est pas acceptable !

Le ministre Blanquer dans sa dernière allocution a remercié les enseignants et tous les personnels de l'Éducation nationale pour le « *travail extraordinaire accompli depuis le mois de mars* », mais ces belles paroles ne lui coûtent rien.

Si le ministre veut remercier les personnels,

qu'il commence par satisfaire leurs revendications en termes de salaires, et de conditions de travail !

qu'il prenne de véritables mesures garantissant la protection et la santé des agents, qu'il annule les 1800 suppressions de postes prévues pour la rentrée 2021, qu'il abroge les réformes du lycée et du Bac, qu'il abandonne les procédures disciplinaires engagées à l'encontre des collègues qui les ont combattues, qu'il renonce à la poursuite des contre-réformes s'en prenant à nos statuts...

Force Ouvrière appelle les personnels à se saisir de l'appel des fédérations
FNEC FP-FO, FSU, CGT Educ'action, SUD Education et SNALC
à se réunir dès le lundi 2 novembre,
pour faire valoir toutes leurs revendications.

La question de la grève pour en obtenir satisfaction est posée.
La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève
à partir du 2 novembre pour couvrir toutes les initiatives.